

touche actuellement la Belgique, elle démontre comment les téléspectateurs sont invités à prendre position vis-à-vis des acteurs de l'évènement à travers les registres de l'émotion. Elle pose alors la question de la possibilité de la réflexion et de l'agir collectif quand ceux-ci partent des codes de l'émotion.

N · O · T · E · S

1. R. Barthes, *Introduction à l'analyse structurale des récits*, in *L'analyse structurale du récit*, *Communications* 8, 1966, republié aux éditions du Seuil, coll. Points essais, Paris, 1982.
2. Christian Salmon, *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte, 2007.
3. Marc Lits, « Le récit médiatique : un oxymore programmatique ? », *Recherches en communication* n° 7, 1997, pp. 37-38.
4. D. Dayan, *Quand montrer c'est faire*, in *La terreur spectacle*, Ina De Boeck, Bruxelles, 2006, p. 166.
5. P. Legendre, *De la société comme texte. Linéaments d'une anthropologie dogmatique*, Fayard, Paris, 2001.

Dossier

de la structure au lecteur et du code à la fiction : une brève histoire du "récit d'information"

Christine
Servais

*Chargée de cours
Université de Liège
Lemme*

Il n'est plus discutable aujourd'hui que le discours d'information fait appel à la forme du récit dans ses reportages, ses comptes rendus et d'une manière générale dans la relation des événements de l'actualité. Il s'agit là d'un fait qui pour la plupart des chercheurs n'est plus à démontrer, la longue histoire liant désormais information et récit fournissant un corpus de recherches suffisamment large pour que la chose aille simplement de soi. Emportée par ce succès, la notion de récit subit par ailleurs, lorsqu'elle est utilisée pour parler du discours d'information, un fléchissement conceptuel accompagné d'un élargissement de ses frontières qui peut aller jusqu'à renvoyer à une « super forme » implicite à laquelle les médias de masse renverraient nécessairement lorsqu'ils relaient événements ou informations. Parler de récit équivaut alors à désigner un vaste ensemble de stratégies narratives dont les limites sont peu claires, à tel point qu'il arrive que le discours du média dans son ensemble soit lui-même assimilé à un « super » récit. « Récit » devient ainsi synonyme de « cadrage », « manière de donner du sens », voire parfois évoque simplement le fait que le discours d'information est une construction de la réalité'. Il s'agit là d'un usage qui tire toutes les conséquences de la puissance conceptuelle de cette notion dans l'analyse de l'information. Notons que cette extension de la notion de récit n'est pas sans rapport avec une seconde prémisse implicite à grand nombre de discours sur les médias, qui est que nos sociétés sont traversées par des récits donnant sens à notre histoire collective. Le rapport du discours d'information aux récits est troublé par ce va et vient constitutif des sciences humaines et des recherches en SIC tout particulièrement : les mass-médias diffusent des représentations et sont en retour déterminés

dans leurs productions par les représentations dont la société est porteuse. La prégnance du récit dans les analyses du discours d'information correspond donc à celle dont sont crédités les discours à dimension sociale et politique dans leur ensemble², ce qui pose immédiatement la question de l'idéologie : le média confirme-t-il les récits circulant dans le corps social ou tend-il à les infirmer ?³ A-t-il la capacité de les transformer ? Pour dire les choses d'une manière triviale, si la tendance au récit est une pente naturelle à toute société⁴, le discours d'information n'en est-il qu'un relais supplémentaire ?

Depuis la parution en 1966 de *L'analyse structurale du récit*, qui discutait essentiellement de la question des méthodes, le statut d'un corpus empirique et celui – réel ou construit – des structures mises au jour, la question du récit dans les médias a donc pris beaucoup d'ampleur, et ce pour quatre raisons au moins : l'évolution de la télévision, tout d'abord, et l'alignement de la presse écrite sur ses procédés discursifs – singulièrement narratifs ; l'apport d'un grand nombre de recherches sur l'audiovisuel inspirées de la narratologie, ainsi que d'un très grand nombre de travaux (théorie littéraire, psychanalyse, etc.) analysant les récits comme tels ; la rencontre avec le débat sur la disparition des grands récits de légitimation, sur la possibilité pour une époque dite « post-moderne » de continuer à produire des récits, et lesquels ; la prise en compte enfin, notamment à travers le travail de Paul Ricœur⁵ ou Michel de Certeau⁶, des liens entre récit et vie quotidienne. Tous ces travaux qui rendent à leur manière hommage à la narration ont d'une part fourni à l'analyse des récits d'information médiatique un grand nombre de modèles, de références,

etc., mais ont également contribué d'autre part à inscrire la question même de l'existence de récits d'information dans l'ordre de préoccupations qui est le sien aujourd'hui : celui du rapport au mythe et à l'histoire collective, celui du rapport à la fiction et celui de la narration comme processus de médiation.

Le développement qui va suivre souhaite rendre compte des conditions d'émergence des enjeux actuellement questionnés dans l'étude des récits d'information : qu'est-ce qui, dans le récit d'information, a conduit à le considérer comme une forme mythique⁷, et quelles questions cette assimilation/analogie a-t-elle amenées ? Quelles raisons (formelles, épistémologiques) ont conduit les chercheurs à travailler aujourd'hui non plus sur le récit comme tel mais sur sa proximité avec le récit de fiction ? Ces deux questions en ont pour corollaire une troisième, qui a pour objet le processus de médiation que constitue la narration, ce qui suppose de prendre en compte les dimensions pragmatiques du récit, en particulier la relation entre narrateur et narrataire. L'ensemble de ces réflexions nous mènera à une tentative pour clarifier une situation notionnelle parfois confuse et réarticuler ensemble récit et narration en leur adjoignant la notion de récitation.

Récit, histoire, narration

Avant d'en venir à notre développement proprement dit, une petite confrontation entre termes voisins s'impose. Il est désormais couramment admis que « le sujet informateur ne rapporte pas seulement des faits, mais il raconte une histoire dont les matériaux ne sont plus fictifs mais véridiques et réels »⁸. On est dès lors en droit de se

demander pourquoi c'est la notion de récit, et non celle d'histoire, qui s'est imposée dans les travaux sur l'information. Si la notion de récit possède *a priori* une assise définitionnelle plus stable (on n'y retrouve pas cette ambiguïté entre grande et petite histoire), son statut n'en est pour autant pas toujours clair, puisque tantôt (chez Benveniste) le récit (histoire) est opposé au discours et désigne un rapport particulier de l'énonciateur tant aux événements qu'à son texte⁹ ; tantôt (chez Genette) il est pris dans une trichotomie récit/histoire/narration¹⁰ ; tantôt le récit, conçu également comme agencement, comprend lui-même narrations et descriptions ; tantôt il se subdivise en histoire et discours¹¹, cette distinction reprenant la distinction histoire/récit de Genette notée plus haut, etc. Ailleurs, récit et narration sont des quasi-synonymes¹² et renvoient soit à la structure narrative, soit au discours narratif. On le voit, cette revue, quoique brève et sélective, révèle une certaine confusion, non pas tant pour ce qui relève du contenu (le récit est globalement considéré comme « représentation d'événements ») mais pour ce qui relève du statut : dans l'ensemble des travaux sur les médias qui y font référence, le récit peut désigner tout aussi bien le résultat, ou agencement (récit de Genette) que la modalité énonciative (récit de Benveniste¹³) ou l'acte même de raconter (narration chez Genette).

Or c'est cette confusion qui, selon moi, explique, entre autres raisons, le succès de la notion de récit dans l'analyse du discours médiatique. Cette combinaison permet en effet de rendre compte d'une caractéristique essentielle au discours d'information : son apparente objectivité, marquée par l'effacement des traces énonciatives (récit de Benveniste), est alliée à un traitement

implicite de l'information (récit de Genette) ainsi qu'à une forme énonciative (narration de Genette) essentiellement collective, qui explique que le fait, pour le journaliste, de prendre en charge un récit, puisse apparaître comme une forme de non-engagement. Cette dernière caractéristique est directement liée à la seconde raison qui pourrait expliquer le succès du terme « récit » pour évoquer les narrations journalistiques : son universalité. Depuis *L'analyse structurale du récit*, celui-ci est considéré comme traversant non seulement toutes les sociétés humaines mais également, n'étant pas lui-même un genre, toutes les formes et tous les genres, y compris le discours journalistique.

Ainsi ces trois dimensions de la notion de récit sont-elles activées tour à tour, et le terme récit permet-il à la fois de *désigner* cette configuration « objective », de la *décrire* et de l'*analyser*¹⁴, et de la *critiquer* (soit dans sa dimension de construction, soit dans sa dimension collective)¹⁵. L'un des objectifs de ce texte est de montrer comment, en proposant une nouvelle répartition de ces notions selon leurs valeurs pragmatiques et en distinguant alors récit, récitation et narration, il est possible de discriminer entre ces différents niveaux d'acceptation.

Le récit d'information

Aux fonctions traditionnellement attribuées à la narration (instruire, persuader, distraire¹⁶), la recherche sur le récit a plus récemment, sous l'influence de l'anthropologie, mis en avant un rôle davantage lié à la vie sociale : le récit aurait pour fonction de donner du sens aux contingences de la vie pour les rendre supportables¹⁷. De façon paral-

lèle, on peut remarquer que le récit d'information est très régulièrement associé à un « double » dialectique : l'événement, ce terme étant pris dans le sens que lui donnait E. Morin dans un texte devenu célèbre : l'événement est improbable, accidentel, aléatoire, singulier, concret, historique¹⁸. Au fond, s'agissant du discours d'information, le récit est ce qui va réduire l'événement, le rendre compréhensible et assimilable en le réinscrivant dans une chaîne de causalités, tandis qu'au contraire l'événement produit un effet d'interruption et de choc par rapport aux récits attendus et appelle une nouvelle histoire à raconter¹⁹. On peut estimer que toutes ces analyses se situent à la rencontre d'une conception sémiotique du récit (fondée sur l'opposition ordre/désordre propre à la définition sémiotique de l'information²⁰) et du travail de Paul Ricœur sur les trois mimésis développées dans *Temps et Récit*, où l'auteur relie le récit à un travail de « configuration » (mise en ordre de l'événement) puis de « refiguration », par laquelle le destinataire s'approprie l'événement en lui donnant une intelligibilité propre²¹.

Ce qui était « imitation de l'action » chez Aristote devient, pour tous ces auteurs, « manière de donner du sens aux événements du monde pour les rendre assimilables et supportables » : il s'agit là d'une approche plus pragmatique, recentrée sur la réception. Il en découle que la question éthique ne peut plus être évitée. Si le récit n'est « jamais éthiquement neutre »²², c'est qu'il pose en même temps la question du monde configuré (quel monde habitons-nous, à quel ordre tient-il ?) et celle de la refiguration par le destinataire de nouveaux modes de relation à soi et à l'autre (proximité/éloignement), qui l'orientent vers des modalités d'action : « le récit fait croire et par là

*il fait faire »*²³. À partir de cette même conception du récit d'information se dessinent néanmoins deux positions : soit le récit d'information est une forme légitime de communication²⁴, soit il est une forme idéologique de domination²⁵. Ce partage ne peut être tranché par l'analyse, sauf à s'interroger sur la dimension performative de la narration et à déplacer l'analyse vers le lecteur²⁶, par exemple en s'inspirant du travail de St. Hall ou de M. de Certeau, qui n'ont pas encore été intégrés à ma connaissance, dans le monde francophone, au travail sur le récit d'information.

Le récit d'information comme refondation mythique

Si le récit d'information possède cette capacité à intégrer l'inconnu au connu, le désordre à l'ordre, l'incroyable à l'intelligible, etc., c'est d'abord et avant tout par son caractère répétitif. Dans la droite ligne de l'analyse sémiotique, le récit reste considéré comme assemblage de phrases plus ou moins neuves issues d'une langue bien connue de tous (« la langue du récit, qui est en nous »²⁷) et constituant un bien collectif (nous l'avons apprise de tous les récits entendus). À l'instar des mythes, auxquels elle est associée dans *L'analyse structurale du récit*, cette langue comporte des scripts (assemblages prévisibles²⁸), des personnages archétypiques²⁹, des stéréotypes³⁰ et tout un ensemble de règles de grammaire et de normes – descriptible par les outils de l'analyse littéraire – qui sont considérés comme permettant, par leur caractère « bien-connu », une assimilation plus aisée de l'événement.

Avant d'aller plus avant dans la description des enjeux liés à une approche du récit d'information

en termes de mythe, il convient néanmoins de distinguer deux traditions : les analyses comme celle de M. Lits par exemple, qui l'amènent, à la suite du Barthes des *Mythologies*, à avancer que « la presse est elle-même, en soi, une fabuleuse usine de mythes » et que « les journalistes "mythifient" les sujets qu'ils traitent »³¹, ne peuvent être simplement accolées à d'autres travaux qui, comme ceux de G. Vattimo ou de L. Quéré, confrontent également mythe et récit d'information. Les deux traditions relèvent en effet de deux approches différentes du mythe, que J.-L. Nancy et Ph. Lacoue-Labarthe, peuvent nous aider à définir : au tout début de leur ouvrage sur le mythe nazi, ils prennent soin de distinguer les analyses subtiles d'un Barthes « démontant les mythologèmes qui structuraient l'inconscient socio-culturel de la petite-bourgeoisie française » et « le mythe véritable », « celui auquel il y a adhésion et identification », qui « se tient dans un retrait plus subtil, d'où il agence, peut-être, toute la scène », et relève d'une idéologie, c'est-à-dire de « la logique (...) d'une idée qui "permet d'expliquer le mouvement de l'histoire comme un processus unique et cohérent" »³². A. Kibédi-Varga, dans sa synthèse sur le récit postmoderne, fait une distinction similaire entre les deux fonctions que le récit est susceptible de remplir dans la société moderne (fonctions qui n'étaient pas séparées dans les « sociétés archaïques ») : une fonction « quotidienne », qui « donne sens et ampleur à nos expériences », et une fonction proprement « mythique », destinée à « corroborer nos croyances, à nous rassurer sur le plan ontologique »³³.

Le mythe quotidien

La première tradition, fécondée par *Mythologies*,

a apporté tout un ensemble d'études considérant le récit d'information comme un « mythe quotidien ». On peut estimer que le rapprochement entre mythe et récit repose ici sur quatre caractéristiques. Leur dimension collective, tout d'abord ; leur caractère répétitif et, par là, hors du temps, anhistorique, ensuite ; leur fonction de « naturalisation » des normes, l'ultime connotation y étant, pour reprendre Barthes encore, la dénotation ; enfin, le fait que, à l'instar du mythe et comme tout récit, le récit d'information comprend des prescriptions : il « fait faire ». Cette approche déstabilise de manière explicite la frontière entre information et fiction, dans la mesure où « la catégorie du récit dépasse ces frontières »³⁴. La question de la fiction n'y est dès lors pas considérée comme pertinente en soi.

Le mythe identificateur

La seconde tradition considère le mythe dans sa fonction identificateur au sens fort ; elle est issue pour l'essentiel du travail de Lyotard sur le savoir dans la société postmoderne, et prend acte du fait que le récit d'information s'inscrit dans une société qui a d'abord séparé mythe et récit (la modernité), et a ensuite vu décliner la légitimité des « grands récits » de légitimation du savoir (la postmodernité). Si Barthes et le numéro 8 de *Communications* puis les *Mythologies* ont inscrit la question du récit dans une relation au mythe, il est clair que toute la réflexion de Lyotard sur la narration traditionnelle³⁵ d'une part et sur les « grands récits de légitimation »³⁶ d'autre part, réflexion que l'on retrouvera aussi bien chez L. Quéré que chez G. Vattimo, a elle-même ouvert de nouvelles perspectives quant à l'examen du rapport entre mythe et récit dans les

médias d'information. Cette perspective mène elle aussi, mais d'une tout autre manière, à la question de la fiction ; elle est en outre directement en prise sur les questions éthiques, et exige que l'analyse s'oriente vers l'étude pragmatique de la narration.

Sans entrer dans le détail du dialogue qui s'est noué entre ces auteurs, on peut remarquer trois éléments utiles à notre propos. Tout d'abord, Quéré et Vattimo notent tous deux que le récit survit au déclin des « grands récits », et ce notamment dans les médias ; il y survit grâce à la « compétence narrative » des médias, compétence que ceux-ci doivent à leur subordination aux grands récits de la modernité³⁷ (le progrès et l'émancipation restant deux de leurs discours de légitimité favoris), mais sous une forme fragmentaire et dialectale³⁸, miniaturisée, disséminée et démultipliée³⁹.

Tous deux réfléchissent ensuite à la manière dont ces « petits récits » fonctionnent, en prenant pour référence explicitement la question du mythe, chez Vattimo, et les analyses de Lyotard sur la narration traditionnelle, chez Quéré. Pour Vattimo, « la démythification est elle-même un mythe »⁴⁰, c'est-à-dire que les médias ne peuvent renoncer à « leurs » grands récits : dire le vrai sur le social (mythe d'auto-transparence du social à lui-même) et prétendre à une réalité objective (mythe d'une réalité rationnelle). Pour Vattimo, c'est lorsqu'ils ne renoncent pas à leurs grands récits, lorsqu'ils n'assument pas la pluralité des mondes que les médias donnent forme mythique au monde. En d'autres termes, leur force mythique est d'autant plus grande qu'ils revendiquent l'objectivité. Ainsi la grande question philoso-

phique de l'unicité de l'histoire et du fondement rationnel du réel (le débat sur la modernité) se traduit-elle directement dans le fait que le discours d'information soit de nature fictive. Pour le philosophe, le discours d'information doit désormais tirer sa légitimité non plus de l'objectivité mais de la reconnaissance de sa nature fictive, car celle-ci conditionne directement la reconnaissance d'autres « visions du monde », d'autre « dialectes », d'autres communautés. Il ne s'agit donc plus seulement de constater (d'accepter ou de dénoncer) une proximité du récit avec la fiction, mais bien de la revendiquer : la question de la fiction, intrinsèquement liée à celle du mythe ici, est chez Vattimo directement rapportée à la question éthique.

Enfin, à la suite de Lyotard, il faut considérer que si le récit d'information a une fonction « mythique » et non simplement « quotidienne », il détient une force identificatoire qui, à chaque fois, consiste en une *refondation* de la communauté par elle-même. En effet, le fait même pour le mythe ou le récit d'inscrire l'événement (ou l'origine) dans une chaîne de causalité transforme le caractère accidentel, historique, aléatoire et proprement contingent de l'événement en une nécessité. Cette « inversion de l'effet de contingence par l'effet de nécessité » du fait de « l'acte configurant »⁴¹ est ce que Lyotard de son côté appelle le caractère « rédimant » de la narration⁴². De la même manière que le mythe, le récit d'information fait disparaître l'historique dans la répétition, et n'actualise que du « déjà-là ». C'est pourquoi toute fondation y est une refondation. Cette dimension propre à la narration, et indiscutablement présente dans les récits d'information, renvoie à la dimension idéologique du récit mythique, telle

qu'elle est définie par Lacoue-Labarthe et Nancy, où « tout ce qui arrive, arrive conformément à la logique d'une idée »⁴³.

On trouve dès lors ici une critique de la répétition plus radicale et plus féconde que dans les analyses inspirées par *Mythologies*, car elle engage la question de l'identité, du rapport à soi et à l'autre : « Les outils de représentation sont prêts et attendent de servir à canaliser le catastrophique. Leur re-naturalisation dans la répétition (...) ainsi que dans la réitération et le renforcement des récits consolide une vision du monde qui évolue imperceptiblement mais entièrement vers ce qui est connu et ordinaire »⁴⁴. Comment, dans ces conditions, faire place au point de vue de l'autre, aux autres formes dialectales, dirait Vattimo, bref à l'acceptation d'une « humanité commune » qui outrepassse les deux tentations identifiées par R. Silverstone : l'anéantissement de l'autre ou son incorporation ?

Sont concernés par cette question les producteurs de récits d'information mais également leurs récepteurs, car la question qui émerge ici est celle de « l'adhésion du rêveur à son rêve »⁴⁵, en d'autres termes celle de l'efficacité pragmatique de ces énoncés.

Cette seconde tradition mène donc non seulement à un réinvestissement de la fiction, mais encore à évaluer la dimension éthique des récits d'information à travers une étude pragmatique de la fonction narrative.

Narration et récitation

Il est très clair que la recherche sur le récit d'in-

formation, grâce au travail de Ricœur, de Quéré, ou de Nancy et Lacoue-Labarthe sur le mythe, s'est maintenant orientée vers une analyse des conditions d'énonciation propres à la narration⁴⁶. Il s'agit alors de considérer la narration comme un processus de médiation⁴⁷ mettant en relation un narrateur et un narrataire. Jules Gritti déjà, dans son analyse du récit d'information⁴⁸, mettait l'accent sur ce qu'il appelait le « jeu métanarratif », rôle que se donne le narrateur par rapport à ses sources. D'autres travaux prennent pour objet le personnage en tant qu'il est support d'identification⁴⁹, ou le rôle de l'émotion⁵⁰ mais, d'une manière générale, on s'oriente vers tout ce qui fait lien avec le destinataire et sur la nature de ce lien, car c'est cette relation qui va déterminer l'efficacité du récit, davantage que le seul type de représentation qu'il propose, le seul « effet miroir »⁵¹.

Deux analyses particulières méritent d'être ici citées : celle de L. Marin⁵² et celle de P. Ricœur. Marin montre, à travers des analyses extrêmement précises et rigoureuses de l'énonciation, que le pouvoir du récit historiographique tient dans la simulation d'une origine – et d'une fin – de la référence et dans la disparition du « je ». Le type de récit qu'il étudie, sans origine assignable et que personne ne prononce, prétend à la vérité⁵³ et piège ainsi le destinataire.

La position du journaliste présente à l'évidence certaines caractéristiques communes avec celle de l'historiographe qu'étudie L. Marin. Le jeu énonciatif est en revanche très différent de celui de la narration telle que la conçoit Ricœur : pour Ricœur, l'identité narrative des personnages ne survient que dans l'après-coup (point commun

avec Marin), mais elle est donnée par la narration en tant que configuration assumée comme acte. Peut-être pourrait-on dès lors considérer que l'énonciation narrative est susceptible de prendre deux formes différentes : la *narration*, telle que la conçoit Ricœur, et telle qu'elle est exemplifiée par *La Recherche du temps perdu*⁵⁴, et la *récitation*, telle que la définit Marin⁵⁵.

Cette distinction est susceptible de fournir un partage des récits qui permette de prendre en compte un rapport différent au destinataire : passivité pour la récitation et lutte entre passivité et soupçon⁵⁶ pour la narration proprement dite. Dans le premier cas, on peut estimer que le récit ne constitue en rien une forme de médiation, car aucun rapport au réel du destinataire n'est possible. Au narrateur fictif⁵⁷ correspond un narrataire lui-même fictif auquel le destinataire réel ne peut s'identifier, car il n'est que répétition du même. Pour le dire dans les termes de Ricœur, aucune « configuration » ne vient ici faire différer d'elle-même la préfiguration ; il ne peut en conséquence y avoir « refiguration », ni médiation. Si « *nos sociétés sont récitées* », comme l'affirme de Certeau⁵⁸, c'est bien par un dispositif de cet ordre où personne ne peut répondre en son nom de ce qui est dit (« *le "réel" est ce que, dans chaque place, la référence à un autre fait croire* »⁵⁹) ; cette récitation s'oppose à la narration, que de Certeau lui-même considère comme l'acte d'appropriation par lequel des groupes culturels donnés modifient (subvertissent) le sens des récits qu'ils entendent et se transmettent leurs propres normes d'action, ou « tactiques »⁶⁰.

Toute la question du pouvoir du récit d'information et de sa portée idéologique devrait, si l'on

accepte cette distinction, se référer désormais à des analyses précises des dispositifs énonciatifs, et porter sur la manière dont le récit *fait, ou non*, médiation. On pourra alors par exemple se demander, à la suite de L. Quéré, dans quelle mesure tel dispositif énonciatif autorise l'échange symbolique narrateur-narrataire. C'est ce que font aujourd'hui toute une série de travaux qui s'interrogent sur l'énonciation collective, sur la responsabilité dans les textes d'information⁶¹, etc. Bien entendu, ce travail ne peut rendre compte que d'effets *possibles*, et la référence à la notion de médiation doit permettre de considérer l'éventualité que le destinataire réel échappe au piège ou, au contraire, s'extrait de la dialectique identification/soupçon pour n'adhérer qu'à l'un de ceux-ci.

La prégnance du mythe dans les récits d'information ne peut s'évaluer à partir de leurs seules formes ; elle doit être également mesurée à leur occurrence énonciative, dont l'une piège son destinataire et l'autre l'engage par une forme d'appropriation, achevée ou non. Cette approche rejoint en conséquence la préoccupation éthique que la recherche de Ricœur a mise en avant, ainsi que de toute une série de recherches menées sur le rapport entre esthétique et politique⁶² : il paraît important aujourd'hui de s'attacher à décrire la manière dont, à travers narration ou récitation, le récit est susceptible d'accueillir l'autre et la différence ; d'analyser les récits à l'aide d'outils qui, issus de la linguistique pragmatique et de la philosophie, permettent d'y déceler la formation possible, ou non, de ce que le philosophe appelle une « identité dynamique » : forme originale, née de l'opération narrative elle-même, et qui concilie l'identité et la diversité⁶³.

S'agissant du récit d'information, la question qui est désormais devenue centrale est celle de leur coexistence et de leur confrontation dans l'espace public, que ce soit à la lumière de la redéfinition du rapport réel/fiction héritée de Nietzsche que nous avons évoquée plus haut⁶⁴, ou à la lueur des travaux sur la réception qui, de leur côté, ont mis en évidence une résistance des publics aux schèmes des récits dominants⁶⁵ et l'apparition conséquente dans l'espace public d'une multitude de points de vue. Ces récits sont-ils pour autant des narrations ? Et sur quoi repose, dès lors que leur statut « fictif » serait assumé, leur légitimité ?

Légitimité du récit d'information médiatique

Nous voudrions, pour conclure, faire état des directions prises par la recherche actuelle sur le récit d'information en montrant comment elles s'inscrivent dans le cadre épistémologique que nous avons dessiné, et pointent de ce fait la question éthique de sa légitimité.

Il faut noter une nette tendance du récit d'information à se soustraire à la forme narrative, telle que nous l'avons définie plus haut⁶⁶. Cette évolution s'inscrit sans nul doute dans le cadre des séparations successives qui se sont opérées dans le champ du savoir : d'un ensemble composite comportant descriptions, normes et prescriptions, celui-ci s'est tout d'abord scindé, à l'époque moderne, en jugements de faits et jugements de valeur (opposition sur laquelle repose le discours d'information dans son ensemble), pour ne se concevoir aujourd'hui que comme connaissance, celle-ci se rapprochant de plus en

plus de la connaissance de type scientifique⁶⁷. Progressivement donc, il apparaît que seule la connaissance scientifique reste légitime en termes de vérité ; l'information, montre Charaudeau⁶⁸, y prétend, alors même que son discours ne l'y autorise pas, puisqu'il ne peut mettre en œuvre les procédures scientifiques spécifiques des énoncés de vérité. On peut raisonnablement estimer que l'effacement de la forme proprement narrative est directement lié à cette prétention. En effet, et comme c'est le cas pour un énoncé de type scientifique, un référent unique suppose un narrateur et un narrataire universels, et il est probable que la narration ne puisse y atteindre⁶⁹ sans devenir, précisément, récitation.

Des recherches comme celles de D. Dayan sur la télévision cérémonielle⁷⁰, de G. Soulez sur une rhétorique de la réception⁷¹ ou de J.-P. Esquenazi sur le « téléspectateur institutionnel »⁷² s'attachent à décrire le type de destinataires du discours d'information dans son rapport à l'espace public de la discussion, et s'inscrivent dans ce questionnement fondamental.

Dès lors que le récit médiatique prétendrait au vrai sans être conforme aux énoncés de vérité, son unique ancrage dans la vérité relèverait du vraisemblable d'une part et de l'authenticité⁷³ d'autre part. C'est dans ce cadre épistémologique (tout autre que la simple condamnation des récits d'information comme « contaminés » par la fiction (Eco, Daney, Debord)) que prend place le questionnement sur le statut fictif des récits d'information, aujourd'hui l'une des figures majeures de l'analyse du discours d'information dans son ensemble. Cette tradition porte en un sens héritage de l'analyse immanente du récit

puisqu'elle recourt à la question du rapport à la fiction pour établir de nouveaux classements des récits d'information. Elle enregistre néanmoins un logique recentrage de la question du genre vers la question du mode et de l'effet, soit un déplacement vers le destinataire. Ces travaux sur les structures du récit conduisent à décrire ses « effet de réel », « effet de fiction », « effet d'authenticité » par exemple⁷⁴, à dégager des « mode ludique », « mode authentifiant », « mode fictif »⁷⁵, à distinguer une « lecture documentarissante » d'une « lecture fictivisante »⁷⁶ ou encore, distinction plus empirique mais également plus proche des corpus, une « fiction du réel » d'une « fiction de l'imaginaire »⁷⁷.

Le programme de recherche pourrait maintenant s'orienter dans trois directions : tout d'abord, poursuivre la réflexion sur les liens entre la question de l'authenticité et les conditions pragmatiques de l'énonciation : pour un grand nombre de récits d'information en effet, l'authenticité s'obtient par une interpellation directe du destinataire sous la forme de la dramatisation. Ensuite, ne pas abandonner, malgré les difficultés de telles recherches, les travaux empiriques cherchant à éprouver le mode de médiation mis en place par les récits d'information (narration/récitation). On a souvent souligné l'importance qu'il y aurait à confronter « lecteur modèle » et lecteur réel, mais rares sont les travaux qui s'y attellent. L'usage de la narration, telle qu'elle est proposée par de Certeau comme modèle conceptuel dans la recherche ethnographique, est certainement l'une des voies qu'il faut explorer. Enfin, un recours à l'œuvre de M. Blanchot et à sa définition du récit comme événement lui-même en train d'arriver, qui n'est pas sans rapport avec

« l'essai » que Ricœur distingue de la narration, pourrait permettre d'élargir le champ éthique à des récits qui manifestement ne relèvent pas de la narration proprement dite.

R · É · F · É · R · E · N · C · E · S

- ADAM, J.-M., *Le récit*, PUF, coll. Que sais-je ?, Paris, 1984.
- ADAM, J.-M., et REVAZ, F., *L'analyse des récits*, Paris, Seuil, coll. Mémo, 1996.
- ARQUEMBOURG, J., « Le mythe de Pandore revisité », in D. Dayan (dir.), *La terreur spectacle*, Bruxelles, De Boeck/INA, 2006, pp. 79-85.
- BARTHES, R., *Mythologies*, Paris, Seuil, Coll. Points, 1957.
- BARTHES, R., « L'effet de réel », in *Communications*, n° 11, 1968, pp. 84-89.
- BARTHES, R., « Introduction à l'analyse structurale des récits », in *L'analyse structurale du récit*, Paris, Seuil, coll. Points, 1981, pp. 7-33.
- BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1966.
- CHARAUDEAU, P., *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan-INA, 1997.
- DAYAN, D., KATZ, E., *La télévision cérémonielle*, Paris, P.U.F., 1996.
- DAYAN, D., « Télévision interruptive : entre spectacle et communication », in S. Proulx (dir.), *Accusé de réception. Le téléspectateur construit par les sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 143-153.
- DAYAN, D., (dir.) *La terreur spectacle*, Bruxelles, De Boeck/INA, 2006.
- DE CERTEAU, M., *La Culture au pluriel*, Paris, Bourgois, 1980.
- DE CERTEAU, M., *L'Invention du quotidien. I. Arts de faire*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1990.
- DERRIDA, J., SOUSSANA, G., NOUSS, A., *Dire l'événement, est-ce possible ?*, Paris, L'Harmattan, coll. esthétiques, 2001.

- ECO, U., *Lector in fabula*, Paris, Grasset, coll. Biblio essais, 1979.
- ESQUENAZI, J.-P., « Le téléspectateur institutionnel », in J.-P. Esquenazi (dir.), *La télévision et ses téléspectateurs*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- GENETTE, G., « Frontières du récit », in *L'analyse structurale du récit*, Paris, Seuil, coll. Points, 1981, pp. 158-169.
- GRITTI, J., « Un récit de presse : les derniers jours d'un "grand homme" », in *L'analyse structurale du récit*, Paris, Seuil, coll. Points, 1981, pp. 100-107.
- JOST, F., « Le feint du monde », in *Réseaux*, n° 72-73, 1995, pp. 163-176.
- JOST, F., « La promesse des genres », in *Réseaux*, n° 81, 1997, pp. 11-31.
- JOST, F., *La télévision du quotidien. Entre réalité et fiction*, Bruxelles, De Boeck, coll. Médias-Recherches, 2001.
- KIBÉDI-VARGA, A., « Le récit post-moderne », in *Littérature*, n°77, février 1990, pp. 3-21.
- KOREN, R., (co-dir. du dossier), « La responsabilité collective dans la presse », in *Questions de Communication*, n° 13, 2008.
- LACOUÉ-LABARTHE, Ph., et NANCY, J.-L., *Le mythe nazi*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1991.
- LAMIZET, B., *Sémiotique de l'événement*, Paris, Lavoisier, coll. hermès Sciences, 2006.
- JAMET Cl. et JANNET A.-M., *Les stratégies de l'information*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- LEBLANC, G., *Scénarios du réel, T2. Information, régimes de visibilité*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- LEBLANC, G., « L'un et le multiple », in J.-P. Esquenazi (dir.), *La télévision et ses téléspectateurs*, Paris, L'Harmattan, 1995, pp. 179-187.

- LIEBES, T., KATZ, E., « Six interprétations de la série *Dallas* », in *Hermès* n° 11-12, 1993, pp. 125-144.
- LITS, M., *Récit, média et société*, Louvain-La Neuve, Académia Bruylant, 1996.
- LIVINGSTONE, S., LUNT, P., « Se faire entendre dans l'espace public. Les femmes, la télévision et le citoyen-télespectateur », in *Réseaux* n° 63, 1994, pp. 59-74.
- LIVINGSTONE, S., LUNT, P., « Un public actif, un télespectateur critique », in *Hermès* n° 11-12, 1993, pp. 145-158.
- LOCHARD, G., « Dispositifs télévisuels et enjeux socio-cognitifs », in J. Bourdon et Fr. Jost, *Penser la télévision*, Paris, Nathan-INA, 1998, pp. 275-289.
- LOZANO, J., « Sémiotique de l'événement et explosion », in D. Dayan (dir.), *La terreur spectacle*, Bruxelles, De Boeck/INA, 2006, pp. 75-78.
- LYOTARD, J.-F., *La Condition postmoderne*, Paris, Minuit, 1979.
- LYOTARD, J.-F., *Le Différend*, Paris, Minuit, 1983.
- MARIN, L., « Pouvoir du récit et récit du pouvoir », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 25, 1979, pp. 23-43.
- MARIN, L., *Le récit est un piège*, Paris, Minuit, coll. Critique, 1978.
- MARION, Ph., « Au seuil du J.T. », in J. Bourdon et Fr. Jost (dir.), *Penser la télévision*, Paris, Nathan-INA, 1998, pp. 163-175.
- MOUILLAUD, M., et TÉTU, J.-F., *Le Journal Quotidien*, Lyon, PUL, 1989.
- MORIN, E., « Le retour de l'événement », in *Communications* n° 18, 1972, « L'événement », pp. 6-20.
- Mots*, n° 75, « Émotion dans les médias », Lyon, ENS Éditions, juillet 2004.
- NORA, P., « L'événement monstre », in *Communications* n° 18, 1972, « L'événement », pp. 162-171.
- ODIN, R., *De la fiction*, Bruxelles, De Boeck/INA, 2000.
- QUÉRÉ, L., *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*, Paris, Aubier Montaigne, 1982.
- QUÉRÉ, L., « La télévision règle-t-elle vraiment l'espace public ? », in J.-P. Esquenazi (dir.), *La communication de l'information*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 11-29.
- RICŒUR, P., *Temps et récit I*, Paris, Seuil, coll. Points, 1983.
- RICŒUR, P., *Temps et Récit, II*, Paris, Seuil, coll. Points, 1985.
- RICŒUR, P., *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, coll. Points, 1990.
- SILVERSTONE, R., « La médiatisation de la catastrophe. Le 11 septembre et la crise de l'autre », in D. Dayan (dir.), *La terreur spectacle*, Bruxelles, De Boeck/INA, 2006, pp. 115-121.
- SOULAGES, J.-Cl., *Les mises en scène visuelles de l'information. Étude comparée France, Espagne, États-Unis*, Paris, Nathan-INA, 1999.
- SERVAIS, Ch., et HELLER, Th., « L'organisation au regard de l'esthétique », in *Recherches en Communication*, Esthétique des organisations, n° 17, 2002, pp. 33-59.
- SERVAIS, Ch., « La violence d'un choc sans destinataire », in *Communication et Langage* n° 138, déc. 2003, Paris, Armand Colin, pp. 5-23.
- SOULEZ, G., « Rhétorique, public et manipulation », in *Hermès*, n° 38, 2004, pp. 89-95.
- TODOROV, T., « Les catégories du récit littéraire », in *L'analyse structurale du récit*, Paris, Seuil, coll. Points, 1981, pp. 131-157.
- VATTIMO, G., *La société transparente*, Bruxelles, Desclée de Brouwer, 1990.

N · O · T · E · S

1. Ainsi par exemple D. Dayan (2006) évoque-t-il en ces termes les deux phases caractérisant le discours des médias : aux images non maîtrisées succèdent « la mise en place d'un récit » et « un calcul sur la place de chaque société par rapport à ce récit » (p. 8). Plus loin, l'auteur précise que « ces récits sont fréquemment réversibles puisqu'il suffit de changer de cadrage pour que chacun des acteurs hérite d'un rôle nouveau. » (p. 9) L'anthropologue Ulf Hannerz utilise de son côté le terme de « *strory line* » pour évoquer l'ordonnement, la « *grammaire du monde* » mis en place notamment par les journalistes internationaux. (G. Gaillard-Starzmann, 2006, pp. 177-178).
2. Cette dimension s'explique, si cela était nécessaire, dans les recherches récentes sur le « Storytelling ».
3. D. Dayan évoque par exemple « les mécanismes qui permettent de transformer une souffrance en idéologie » et « les récits qui mettent en place une telle idéologie » (*loc.cit.*)
4. « *Innombrables sont les récits du monde* » était la première phrase de R. Barthes dans son « Introduction à l'analyse structurale des récits » (1981, p. 7).
5. « *On peut dire que tous les arts de la narration (...) sont des imitations du récit tel qu'il est déjà pratiqué dans les transactions du discours ordinaire.* » (P. Ricœur, 1985, p. 230). On trouve des développements semblables dans *Soi-même comme un autre*, 1990, pp.191-194.
6. Pour Michel de Certeau, la narration est au cœur de la transmission des cultures ; elle joue un rôle clé dans l'appropriation par un groupe des tactiques à travers lesquelles il déjoue la culture dominante (Cf. M. de Certeau, 1980 et 1990).
7. Cf. M. Lits, 1996.
8. J.-Cl. Soulaiges, 1999, p. 147.

9. Cf. en particulier le chapitre XIX de *Problèmes de linguistique générale, 1*, pp. 237-250.

10. Genette oppose « *l'histoire (succession chronologique et causale des événements racontés) et le récit (ordre textuel dans lequel ces événements apparaissent)* », la narration renvoyant alors à l'acte énonciatif. (J.-M. Adam, 1984, p. 39). Genette est par ailleurs amené à étendre, dans « Frontières du récit », la catégorie du récit à l'ensemble des productions littéraires (in *L'analyse structurale du récit*, op. cit., p. 161).

11. C'est la proposition que fait T. Todorov dans « Les catégories du récit littéraire », in *L'analyse structurale du récit*, op. cit., pp. 131-157.

12. Par exemple dans J.-M. Adam et F. Revaz, 1996.

13. Cette distinction recouvre assez justement le partage entre genres journalistiques relevant d'un jugement de fait : brève, reportage, compte-rendu etc. et ceux relevant d'un jugement de valeur : éditorial, critique, chronique, billet d'humeur, etc.

14. La plupart du temps sur la lancée des travaux sur le récit littéraire, cf. par exemple Cl. Jamet et A.-M. Jannet, 1999, Ph. Marion, 1998, mais également une bonne partie du travail de Fr. Jost ou de P. Chareadeau.

15. Ceci rend également compte de la position d'un R. Barthes qui, dans son introduction à *L'analyse structurale du récit*, s'enthousiasme pour la mise au jour et la description des codes collectifs à l'œuvre dans les récits et, dans *Mythologies*, s'attache à les critiquer.

16. Cf. J.-M. Adam et F. Revaz, *op. cit.*, pp. 87-91.

17. L. Quéré, 1982, p. 133. Précisons que l'auteur estime dans ces pages que le récit ne remplit plus aujourd'hui ce rôle. Nous reviendrons sur cette critique dans la quatrième partie.

18. E. Morin, 1972.

19. Cf. J. Lozano, 2006, pp. 76-77 ; J. Arquembourg,

2006, p. 82 ; R. Silverstone, 2006, p. 117 ; Ch. Servais, 2003, ou encore G. Lochard, 1998, p. 284. L'événement est également assimilé à l'inintelligible par P. Nora, (1972), même si l'auteur critique ici cette monstration médiatique, et l'on peut également sur cette question se référer à J. Derrida, G. Soussana, A. Nouss, 2001, ainsi qu'à B. Lamizet, 2006.

20. Développée par exemple dans M. Mouillaud et J.-F. Tétu, 1989, où les auteurs analysent selon ce modèle la dialectique titre/surtitre.

21. Le travail de P. Charaudeau sur le récit et l'opposition qu'il propose entre « saillance » et « prégnance » incarne assez bien ce carrefour (1997, pp. 103-109).

22. P. Ricœur, 1990, p. 167.

23. M. de Certeau, cité par J.-M. Adam et F. Revaz, *op. cit.*, p. 91.

24. C'est par exemple le point de vue de P. Charaudeau, pour qui le récit participe du « mécanisme général de sémiotisation du monde » et pour lequel les médias jouent, en sus de leur rôle d'informateur, « le rôle d'un producteur de catharsis sociale » (*Op. cit.* p. 103, 238).

25. C'est ici que s'inscrit tout le travail des auteurs rassemblés par D. Dayan, *op. cit.*

26. Ce que propose M. Lits, mais aussi par exemple J.-M. Adam.

27. R. Barthes, « Introduction à l'analyse structurale des récits », *op. cit.* p. 20.

28. J.-M. Adam et F. Revaz, parlent de « l'ordre canonique du script », composé de lois et normes issues du monde physique comme du monde social (*op. cit.* p. 19). Le schéma actantiel de Greimas peut bien entendu être également considéré comme script, de même que la « préfiguration » de Ricœur et la « fabula » d'U. Eco (structure fondamentale d'un récit, comprenant la logique des actions, la syntaxe des personnages et le cours chronologique des événements,

cette fabula est dite être reconstruite par le lecteur dans le cadre de la coopération interprétative (U. Eco, 1979)).

29. M. Lits, *op. cit.*, pp. 14-22.

30. P. Charaudeau, parmi beaucoup d'autres, souligne l'importance des études consacrées aux « lieux communs qui président à ce travail mental de recatégorisation » (*Op. cit.* p. 109.) Cf. aussi M. Lits, *op. cit.*, p. 21.

31. M. Lits, *loc. cit.*

32. Ph. Lacoue-Labarthe et J.-L. Nancy, 1991, pp. 20-21. (Les auteurs citent H. Arendt.)

33. A. Kibédi-Varga, 1990, p. 14.

34. M. Lits, *op. cit.* p. 22.

35. J.-F. Lyotard, 1983, notamment pp. 145 sq, et pp. 218-233.

36. Pour rappel : le « grand récit » d'émancipation issu des lumières et la philosophie spéculative, cf. J.-F. Lyotard, 1979.

37. O.L. Quéré, *op. cit.*, pp. 149-150.

38. G. Vattimo, 1990, pp.10-16.

39. L. Quéré, *op. cit.*, p. 155.

40. G. Vattimo, *op. cit.*, p. 57.

41. P. Ricœur, 1990, p. 170.

42. J.-F. Lyotard, 1983, p. 218. Il s'agit pour Lyotard de narrations de type mythique.

43. H. Arendt, citée par Ph. Lacoue-Labarthe et J.-L. Nancy, *op. cit.* p. 21.

44. Roger Silverstone, 2006, p. 122.

45. Ph. Lacoue-Labarthe et J.-L. Nancy, *op. cit.* p. 55.

46. Le terme « narration », dans cette section et jusqu'à la fin de ce texte, doit s'entendre au sens strict que lui donne Genette, à savoir comme acte d'énonciation narratif.

47. On peut considérer que pour L. Quéré, le récit est un processus de médiation entre réel et symbolique ; Ricœur utilise lui-même à plusieurs reprises le terme « médiation », par exemple pour désigner la mise

en rapport entre concordance (ordre) et discordance (rupture) réalisée par la configuration (P. Ricœur, 1990, p. 168.).

48. J. Gritti, 1981.

49. Les travaux de H.R. Jauss peuvent ici constituer une référence utile.

50. Cf. *Mots*, 2004.

51. « La force identificatoire du mythe n'est pas discutable. On ne peut l'expliquer par la mise en représentation spéculaire : un malade ne recouvre pas la santé en se regardant dans un miroir. Elle procède des seules propriétés formelles de la tradition narrative ancrée dans un monde de noms invariables où non seulement les héros mais les narrateurs et les narrataires sont établis et permutables, donc identifiables respectivement et réciproquement. » (J.-F. Lyotard, 1983, p. 219)

52. L. Marin, 1978, 1979.

53. « c'est la vérité qui parle en [lui] (...) logos seulement, énonciation transcendante sans énonciateur, la force toute pure de l'assertion (...) » (L. Marin, 1978, p. 76.).

54. C'est-à-dire : un narrateur assumé (réflexif) et un acte narratif rétroactif : la fin (le narrateur devient écrivain) conditionne explicitement le début.

55. C'est-à-dire : une mise en ordre qui simule une origine et n'est prononcée par personne.

56. Par ce terme de « soupçon », Ricœur fait référence à l'oscillation entre appropriation et mise à distance qui caractérise selon lui toute identification au récit littéraire par un lecteur, « lequel n'ignore pas que c'est lui qui porte le texte à la signification à la faveur de ses lacunes calculées ou non. » (P. Ricœur, 1983, p. 188, note 2.).

57. L. Quéré, s'appuyant d'ailleurs lui-même sur L. Marin, reproche aux médias de supprimer la possibilité d'un échange symbolique et, du même coup, d'un espace public, par le fait que leur énonciateur est

fictif. (*Op. cit.* pp. 154-175).

58. 1990, p. 273.

59. *Ibid.*

60. M. de Certeau, 1990, en particulier les chapitres II, VI et XII, et 1980.

61. Cf. notamment le travail de R. Amossy ou de R. Koren, par exemple 2008.

62. On pense par exemple à J. Rancière, 1995 ou 2005.

63. P. Ricœur, 1990, p. 170. Il pourrait se révéler utile de confronter cette notion avec d'autres conceptions de l'identité, par exemple celle d'identité comme « flux » de St. Hall ainsi qu'avec les travaux de J. Derrida.

64. P. Ricœur lui-même place l'ensemble de son travail dans le cadre de la réévaluation par Nietzsche du statut rhétorique du langage, y compris du langage philosophique : « en ce sens, il n'y a pas de "naturalité" non rhétorique du langage. Celui-ci est tout entier figuratif. » (*Ibid.* p. 23).

65. Par exemple : S. Livingstone, P. Lunt, 1993 ; ou encore T. Liebes, E. Katz, 1993. Notons que L. Quéré critique « l'optimisme » de ces auteurs qui, selon lui, ne décrivent là qu'un simulacre de débat, dans la mesure où, notamment, il ne débouche sur aucune praxis. (L. Quéré, 1997).

66. Cf. L. Quéré, 1997.

67. Cf. L. Quéré, 1982, pp. 130 sq, où il s'appuie sur les développements menés par Lyotard dans *La société postmoderne*.

68. P. Charaudeau, *op. cit.*, pp. 43-56.

69. La narration produit en effet des « communautés de noms propres » dont le principe ne peut être étendu à une communauté universelle, car, « pour que l'histoire de l'humanité puisse être racontée, [il faudrait] qu'un narrateur et un narrataire "humains" universels puissent être engendrés à partir des narrateurs et des narrataires "sauvages" ("nationaux", particuliers et multiples). » J.-F. Lyotard, 1983, p. 226.

70. D. Dayan, 1996 et 1998.

71. G. Soulez, 2004.

72. J.-P. Esquenazi, 1995.

73. Nous conservons ici la définition « classique » du vraisemblable et réservons le terme d'« authenticité » à ce que Barthes appelait « effet de réel » qui était selon lui la forme moderne du vraisemblable. (R. Barthes, 1968). Il nous semble en effet que si le vraisemblable pointe vers l'habitude, la répétition, le genre, et, d'une manière générale, vers le savoir et l'horizon d'attente du lecteur, l'authenticité pointe pour sa part directement vers le réel du destinataire, que ce soit sous la forme de « l'effet de réel » identifié par Barthes ou d'une dramatisation plus générale.

74. P. Charaudeau, *op. cit.*

75. Fr. Jost, 1997. L'auteur distingue également : factuel, fiction et feintise (1995).

76. R. Odin, 2000.

77. G. Leblanc, 1995 et 1997.

R · É · S · U · M · É

Depuis la parution en 1966 de *L'analyse structurale du récit*, l'usage que fait le discours d'information du récit a donné lieu à un très grand nombre de travaux. Emportée par ce succès, la notion de récit y subit par ailleurs un fléchissement conceptuel qui peut aller jusqu'à désigner la « super forme » implicite à laquelle les médias de masse renverraient nécessairement lorsqu'ils relaient événements ou informations. Cet article propose une lecture épistémologique de cette évolution, et rend compte des conditions d'émergence des enjeux actuellement questionnés dans l'étude des récits d'information. L'ensemble de ces réflexions impose de clarifier une situation notionnelle parfois confuse ; l'article propose de réarticuler ensemble récit et narration en leur adjoignant la notion de recitation.

Summary

Since the publication in 1966 of *Structural analysis of the narrative*, use the fact that the discourse information in the story gave rise to a very large number of studies. Carried away by this success, the notion of narrative undergoes a further decline of up conceptual designate the implicite "great shape" that the mass media would refer necessarily when relay events or information. This article offers an epistemological reading of these developments, and reports on conditions for the emergence of the issues currently being discussed in the study of narrative information. All these thoughts clarify a situation requires notional sometimes confused, the article proposes to re-articulate whole story and narration adding to them the concept of recitation

Dossier

pour une analyse narratologique de l'information télévisée

Marc
Lits

*Observatoire du récit médiatique
Université catholique de Louvain*

13 décembre 2006, 20 h 20, RTBF : le magazine de reportage diffusé tous les mercredis sur les antennes de la chaîne publique belge est brutalement interrompu. Après quelques secondes d'images parasites, le présentateur habituel du journal télévisé apparaît dans le décor du JT pour annoncer qu'un événement aussi important qu'inattendu est en train de se produire : la Flandre vient de voter son autonomie, ce qui entraîne *de facto* l'explosion de la Belgique. Une édition spéciale du journal télévisé commence, pour assurer une couverture journalistique aussi complète que possible de cet épisode crucial d'une histoire de la Belgique en train de s'écrire en direct sous les yeux des téléspectateurs belges.

Le retentissement de l'émission fut considérable, et le choc fut à ce point rude pour certains qu'ils ressentirent le besoin immédiat de le partager avec des proches. La preuve fut donc faite de l'impact de cette émission, mais aussi de la non-perception, pour nombre de spectateurs, de la dimension fictionnelle d'un scénario qui relevait davantage de la politique-fiction que de la réalité¹. Pourquoi ce succès, et ces réactions si vives, qu'elles soient enthousiastes ou réprobatrices ? Serait-ce tout simplement parce que nous croyons effectivement aux fictions que nous regardons, ainsi que l'avance Jean-Marie Schaeffer, et par extension ajouterions-nous, aux images télévisées : « *Nous sommes ainsi faits que nous croyons sans autre forme de procès à ce que nous voyons. Sauf rarissimes exceptions, voir quelque chose c'est y croire* »².

Au-delà de la question du jeu entre réel et fiction, ce qui est révélateur du succès de ce programme d'information, c'est son choix délibéré d'utiliser